

Picie n°8. Feuille n° 1/2

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce : LPJ141386, N°39480
Nom du support : Le Petit Journal - Aude
Département : 11
Date de parution : 10/02/2022
Objet : Enquêtes publiques / Enquête publique

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Le 3 Février 2022

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL "
1300 Avenue d'Ardus - BP 386
82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01
www.442728038607

Bon pour accord

ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CAMPAGNE SUR AUDE

Déclassement du domaine public communal pour intégration au domaine privé communal

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique du 21 février 2022 au 7 mars 2022 inclus sur le déclassement du domaine public communal pour intégration du domaine privé communal :
- d'une surface de 110 m² du chemin de service séparant les parcelles AK 7 et AK 136- d'une surface de 95 m² de la rue d'Occitanie bordant les parcelles AN 171 et AN 177

Monsieur René LEMPEREUR, est désigné comme commissaire enquêteur.

Toute personne peut prendre connaissance du dossier à la mairie, 6, allée du foyer pendant la durée de l'enquête publique les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les observations du public peuvent être formulées

- par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie - par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : declassement.chemin.campagnesu-raude1@orange.fr - oralement devant le commissaire enquêteur, à la mairie, 6 allée du foyer

le 21 février 2022 de 9h à 11h et le 7 mars de 15h à 17h

Le maire, Gilbert SIMON

LE PETIT JOURNAL SARL ARC EN CIEL s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans le support concerné.

MIE

ANNONCES LÉGALES

DE - Jeudi 10 février 2022

ANNONCES LEGALES

Une équipe à votre écoute
du lundi au vendredi
demandez votre devis
avant parution

05 63 20 80 02

CONSTITUTION

DOMINATION SOCIALE : POMPES FUNEBRES LAURAGAISES MG

ME : SARL. CAPITAL: nature
11 €. SIÈGE : Rue des rosiers,
0 SALLES SUR L'HERS.
ET : activité de prestations funé-
s, tailles de pierre pour monu-
s funéraires, maçonnerie géné-
DURÉE : 99 ans. RCS : Carcas-
e. GÉRANCE : Sébastien GIM-
DE, 16 place Marengo, 11410
LES SUR L'HERS.

TRANSFORMATION ET AUGMEN- TATION DE CAPITAL

SARL « LUPI »

Capital de 4 000 000 €. Dont le
est 5 Impasse des Romarins
10 LA PALME Immatriculée au
de Narbonne n° 409 055 324
assemblée 31 janvier 2022, il a
décidé de :

transformer la société en société
actions simplifiée (SAS) et de
r de nouveaux statuts. Cette
formation n'entraîne pas créa-
d'une personne morale nouvelle,
modification de la dénomination,
objet, du siège, de la durée. Les
ifications suivantes donnent lieu
ublicité : Président : M. Pascal
INEUX Directrice Générale :
Sophie GAGNEUX. Demeurant
mble 5 impasse des Romarins,
10 LA PALME pour une durée
terminée. Les cessions de titres
soumises à agrément de la
rité des 2/3 du capital.

Augmenter à suivre le capital social
de nouveaux apports en nature
entièrement libérés et intégra-
de prime d'émission, le nouveau
tal social étant ainsi porté à huit
ns d'euros (8.000.000 €).

Par décision de l'associé Unique du
18/11/2021, il a été décidé de modi-
fier la dénomination sociale qui
devient : ADEPTE ENERGY. Modifi-
cation au RCS de NARBONNE.

ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CAMPAGNE SUR AUDE

Déclassement du domaine public com-
munal pour intégration au domaine pri-
vée communal

Le public est informé qu'il sera procé-
dé à une enquête publique du 21
février 2022 au 7 mars 2022 inclus
sur le déclassement du domaine
public communal pour intégration du
domaine privé communal :

- d'une surface de 110 m2 du chemin
de service séparant les parcelles AK
7 et AK 136- d'une surface de 95 m2
de la rue d'Occitanie bordant les par-
celles AN 171 et AN 177
Monsieur René LEMPEREUR, est
désigné comme commissaire enquê-
teur.

Toute personne peut prendre
connaissance du dossier à la mairie
6, allée du foyer pendant la durée de
l'enquête publique les jours
ouvrables de 9h00 à 12h00 et de
14h00 à 17h00.

Les observations du public peuvent
être formulées

- par courrier, à l'attention du com-
missaire enquêteur à l'adresse de la
mairie- par voie dématérialisée à
l'adresse mail suivante : declasse-
ment.chemins.campagnesuraude1@
orange.fr- oralement devant le com-
missaire enquêteur, à la mairie, 6
allée du foyer

le 21 février 2022 de 9h à 11h et le 7
mars de 15h à 17h

Le maire, Gilbert SIMON

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE MONTRÉAL

Arrêté prescrivant une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par ARRETE N° 01-2022-URBA DU
31 janvier 2022, le maire de MON-
TRÉAL a ordonné l'ouverture de l'en-
quête publique sur le plan local d'ur-
banisme en cours de révision.

A cet effet,
M. Francis ALCACER exerçant la
profession de commandant de poli-

le vendredi 25 février 2022 de 09h00
à 12h00

le lundi 14 mars 2022 de 14h00 à
17h00

le lundi 28 mars 2022 de 14h00-
17h00

Pendant la durée de l'enquête
publique, chacun pourra émettre ses
observations et propositions :

- sur le registre d'enquête disponible
en mairie ;

- sur le registre dématérialisé acces-
sibles sur le site suivant :
<http://www.montrealdeleude.fr/urbanisme/modification-du-p-l-u-2/> ou
- par courrier électronique à l'adresse
suivante : mairie-montreal11@wana-
doo.fr

- par courrier adressé au commissai-
re enquêteur à l'adresse suivante :
Mairie de MONTRÉAL, à l'attention
de M. ALCACER commissaire
enquêteur, rue de la mairie 11290
MONTRÉAL.

Le rapport et les conclusions du
commissaire enquêteur pourront être
consultés à la mairie à l'issue de l'en-
quête.

Le Maire,
Bernard BREIL

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CI FLYN

SCI au capital de 55 796,00 € Siè-
ge social 2 ROUTE DE SAINTE CROIX
LACAPITELLE 11000 CARCASSON-
NE 423 795 418 RCS Carcassonne
Suivant assemblée générale ordinaire
du 31/12/2021, il a été décidé de
transférer le siège social au 190 RUE
DE SYRACUSE LA BASTIDE
HENRI83110 SANARY SUR MER à
compter du 06/02/2022. La société
fera l'objet d'une nouvelle immatricula-
tion auprès du RCS de Toulon.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination :

TRIBALISTAS

Forme : SC société en liquidation.
Capital social : 2000 euros. Siège
social : 2 Avenue RENE CASSIN
LIEUDIT VIC, 11600 CONQUES SUR
ORBIEL. 511949778 RCS de Car-
cassonne.

Aux termes de l'assemblée générale
extraordinaire en date du 2
décembre 2021, les associés ont
décidé la dissolution anticipée de la

RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce parue le
27/01/2022, concernant la société

SCI LA CAMPAGNE DE MATHILDE

Il y a lieu de lire : suite au départ de
Madame Sandrine Façon, la garan-
ce est assurée à partir du 01/10/2022
par Monsieur Emanuele Philippe.

Socic

SOCIC

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/02/2022, il a été
constitué une SARL ayant les caracté-
ristiques suivantes :

Dénomination :

LES MORDUS DE COOKIES

Objet social : Fabrication et vente en
ligne ou à emporter de biscuits de
conservation; vente à emporter de
boissons non alcoolisées;

Siège social : 4 avenue Frédéric Mis-
tral 11400 Castelnaudary.

Capital : 500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. BEUCHER Mickael,
demeurant 45 rue Général Dejean
11400 Castelnaudary, M. LAHRACH
Jason, demeurant 45 rue Général
Dejean 11400 Castelnaudary
Immatriculation au RCS de Carcas-
sonne

L'extrait Kbis

L'extrait Kbis est un acte
authentique faisant foi des
informations portées par la
société au Registre du Com-
merce et des Sociétés. Il s'agit
du seul document officiel attestant
de l'identité et de l'adresse
de la personne (physique ou
morale) immatriculée, de son
activité, ainsi que de l'existence
ou non d'une procédure collec-
tive engagée à son encontre.

On parle d'extrait Kbis pour
une personne morale et d'ex-
trait K pour une personne phy-
sique. L'extrait Kbis (personne
morale) ou extrait K (personne
physique) ne peut être délivré
que par le greffe du Tribunal de